

Type de projet de recherche soumis à la <a href="#">LRH</a>				Commission d'éthique	Autorités réglementaires
Recherche sur des personnes	Essais cliniques	<a href="#">OClin</a>	Chap. 2, Cat. A: médicaments, thérapie génique/ OGM, transplants standardisés Chap. 3, Cat A : Tx Chap. 4, Cat. A, B : autres essais cliniques	Soumission à la /aux commission(s) d'éthique via <a href="#">BASEC</a> ( <a href="#">Swissethics</a> )	Non applicable
			Chap. 2, Cat. B, C: médicaments, transplants standardisés		Soumission à Swissmedic, qui requiert l'avis de l'OFSP si produit de Cat. C susceptible d'émettre des rayonnements
			Chap. 2, Cat. B, C: thérapie génique/ OGM, pathogènes		Soumission à Swissmedic, qui requiert l'avis de l'OFSP/CFSB/OFEV
			Chap. 3, Cat. C : Tx		Soumission à l'OFSP
		<a href="#">OClin-Dim</a>	Chap. 2 Cat. A1-2 : DM et DIV		Non applicable
			Chap. 2 Cat., C1-3 : DM et DIV		Soumission à Swissmedic, qui sollicite l'avis de l'OFSP si produit de Cat. C susceptible d'émettre des rayonnements
			Chap. 2 :		Non applicable
			- Cat. A : contraintes et risques minimaux - Cat. B: contraintes et risques plus que minimaux		
Chap. 3 :					
- Réutilisation des données liées à la santé et/ou de matériel biologique					
Recherche n'impliquant pas directement des personnes	Etudes observationnelles	<a href="#">ORH</a>	Chap. 4 : Recherche sur les personnes décédées		
			Chap. 5 : Recherche sur les fœtus/ embryons		

OGM : organismes génétiquement modifiés, Tx : transplantation, DM : dispositifs médicaux, DIV : dispositifs médicaux de diagnostic in vitro, OFSP : Office fédéral de la santé publique, CFSB : Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique, OFEV : Office fédéral de l'environnement